



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

INTERDICTION D'ARROSAGE LEVÉE À VAL-DAVID

Val-David, le 13 juillet 2010

L'interdiction totale d'arrosage à Val-David décrétée à compter du 9 juillet dernier jusqu'à nouvel ordre a été levée ce matin.

Les citoyens peuvent donc maintenant utiliser l'eau du réseau d'aqueduc municipal pour l'arrosage extérieur. Cependant, ils doivent respecter la période de restrictions, telle que définie à la section 2 du *Règlement 622 sur la qualité de vie*, qui continue de s'appliquer **jusqu'au 1er septembre**.

Un résumé de la réglementation à cet effet a été distribué à tous les résidants au début de la saison. Il est aussi disponible au menu *Publications*, catégorie Urbanisme-Règlements de www.valdavid.com.

- 30 -

Source : Suzanne P. Gohier
Service des communications
Village de Val-David
819.322.2900 poste 230
info@valdavid.com